



Telconomics

Point d'étape 2020

16 juin 2020

L'Arcep publie son observatoire annuel des marchés : les principaux chiffres



Revenus des opérateurs
(marché de détail)

35,2 milliards €

- 1,0 % ↘



**Investissements des
opérateurs**

10,4 milliards €

+ 0,5 Md€ ↗



**Nombre d'accès à haut et
très haut débit**

29,8 millions (dont 38% en THD)

+ 0,7 M ↗



Nombre de cartes SIM

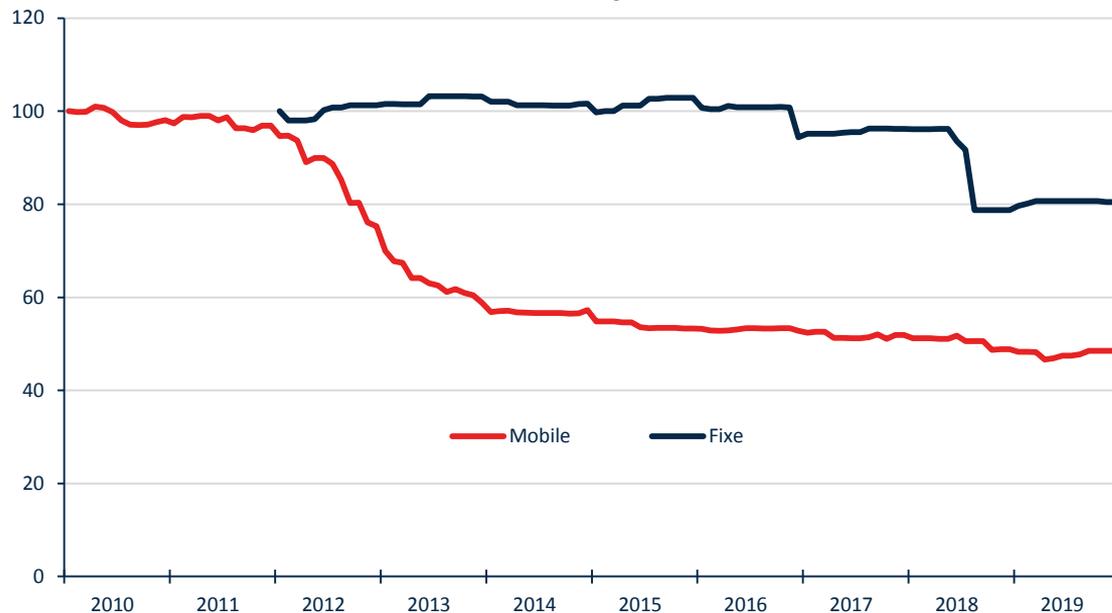
77,2 millions (dont 71% en 4G)

+ 1,6 M ↗

Les prix des services fixes et mobiles

Après une année 2018 de baisse importante, les prix se stabilisent en 2019

Indices des prix des services fixes et mobiles grand public en métropole



La société et les réseaux face à la crise

Les enseignements de la crise sanitaire seront présentés dans le cadre de la conférence sur l'état de l'internet le 25 juin prochain

Les réseaux sont plus que jamais un « bien commun »

La nécessité de se mobiliser collectivement pour un retour rapide à un rythme de déploiement soutenu, en fixant dans les prochaines semaines des calendriers avec les opérateurs et le Gouvernement

Des premières mesures concrètes mises en œuvre et à venir :

- **25 mai** : Bilan de la crise et du confinement sur les réseaux
- **Juin-Juillet** : Calendriers de reprise soutenue des déploiements à préciser avec les acteurs et le gouvernement
- **Juillet** : Etat des lieux du service universel et de la qualité de service sur cuivre
- **Septembre** : Des compléments possibles à apporter sur la couverture ou l'inclusion

La doctrine pro-investissement

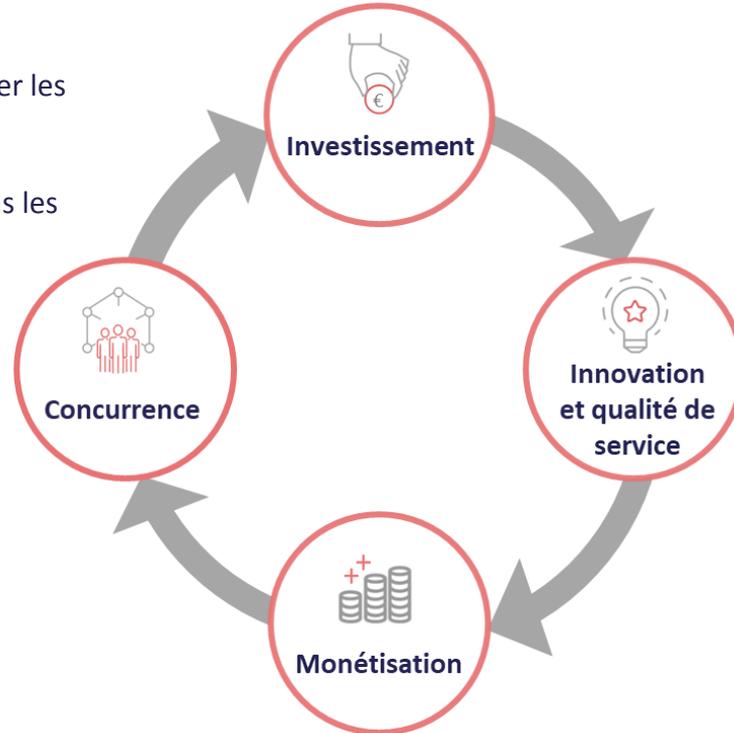
Une régulation pour améliorer
la connectivité fixe et mobile

Une régulation pro-investissement

La concurrence n'est pas une fin en soi : elle fait partie d'un schéma global de promotion de l'investissement dans les réseaux au bénéfice des usages et de l'innovation

- pousse les opérateurs à améliorer les performances de leurs services
- incite les opérateurs à innover
- conduit à un investissement dans les réseaux

- assure une concurrence viable
- crée des relais de croissance



- fournit de la couverture et rend accessible les services
- permet les usages de services très haut débit
- permet l'innovation

- améliorent l'expérience de l'utilisateur
- permettent une monétisation

Déploiement : les efforts se poursuivent



Sur les réseaux fixes

Forte montée en puissance des déploiements et de la concurrence par les infrastructures

L'année 2019 a été record sur le FttH, environ 4,8 M de locaux rendus éligibles soit 50% de plus qu'en 2018 et 85% de plus qu'en 2017



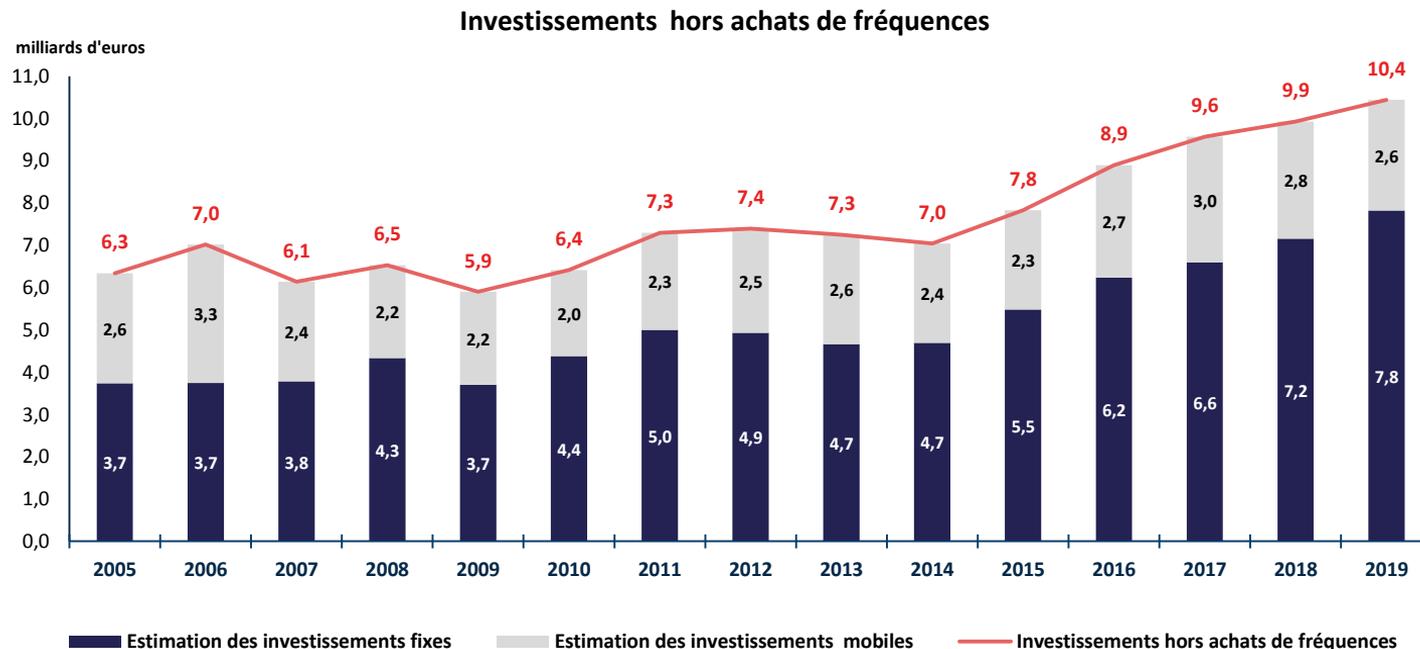
Sur les réseaux mobiles

Poursuite de la dynamique de généralisation de la 4G conformément aux objectifs fixés dans le New Deal

En dehors des programmes gouvernementaux « zones blanches », plus de 95% des sites des opérateurs sont aujourd'hui équipés en 4G

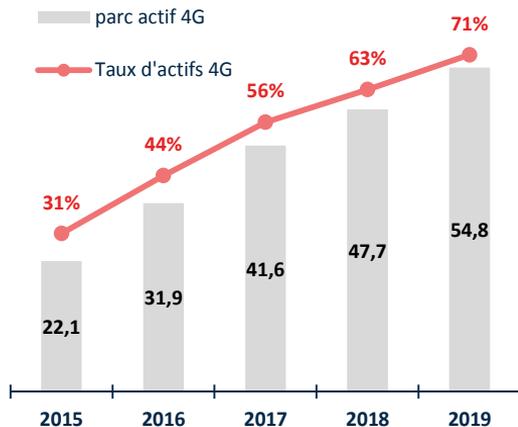
Investissements : en progression de près de 50% en cinq ans

La croissance (+500 millions d'euros en 2019) est portée pour plus de 400 millions d'euros par les déploiements dans les boucles locales FttH



Usages et équipements : un accroissement continu

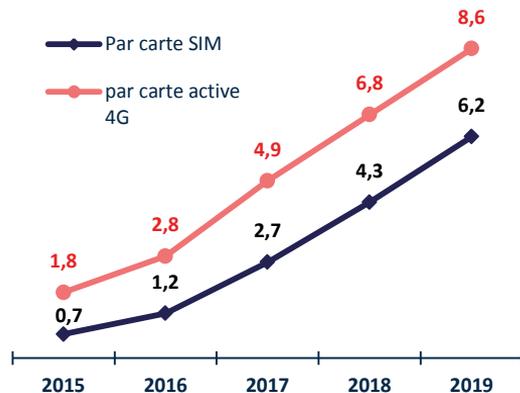
Nombre de cartes actives sur les réseaux 4G (en millions)*



Parc actif 4G x2,5 depuis 2015

- Plus de 80% des résidentiels détenteurs d'un smartphone sont actifs sur les réseaux 4G en juin 2019**

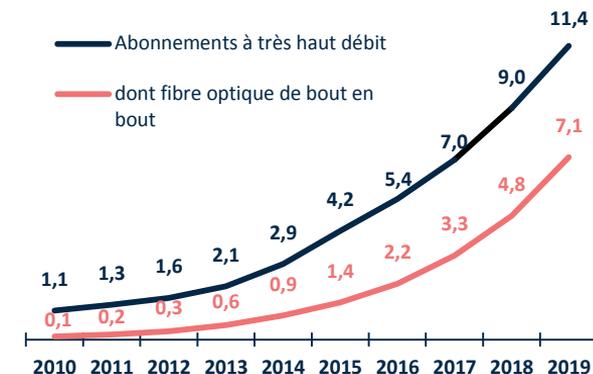
Consommation mensuelle moyenne de données mobiles (Go)



Usage mensuel des services de données sur réseaux mobiles depuis 2015 :

- x9 par cartes SIM
- x5 pour les utilisateurs 4G

Nombre d'abonnements à très haut débit et en fibre optique de bout en bout (en millions)*



Abonnements FttH x5 depuis 2015:

- x3 sur le THD depuis 2015
- +2,3 M accès FttH en 2019

* Données au 31/12/2019

** Estimation

Actions menées cette année

Plusieurs chantiers structurants pour le secteur

La fibre comme infrastructure de référence



Confirmation de la pertinence du cadre de régulation

- Confirmation de la pérennité des droits des cofinanceurs
- Mise en avant de cette modalité de l'accès dans le nouveau code européen



Garantie des équilibres et des déploiements

- Suivi de la réalisation des engagements opposables de déploiement FttH
- Avis rendus pour 10 projets AMEL et examen d'une quarantaine d'offres RIP
- Amélioration continue de la transparence sur les déploiements (cartographie)
- Maintien d'une homogénéité tarifaire sur le marché de gros à l'échelle nationale
- Guichet ouvert sur la bande 3,5 GHz pour permettre l'utilisation du THD radio pour accélérer l'arrivée du très haut débit sur des territoires ruraux



Préparation du prochain cycle d'analyse des marchés fixes

- La fibre : nouvelle infrastructure de référence
- « Symétrisation » des garanties de non-discrimination
- Focus sur la qualité de service
- Préparation d'un passage de témoin entre le cuivre et la fibre optique

Vers un marché entreprises véritablement concurrentiel

Au départ

Un marché entreprises articulé entre le cuivre et la fibre dédiée (BLOD) très coûteuse et utilisant peu les réseaux FttH

- Absence de concurrence sur le FttH à destination des entreprises → nécessité de développer un marché de gros activé concurrentiel du FttH pour les entreprises
- Absence d'offre adaptée à l'ensemble des besoins des entreprises sur réseaux FttH → nécessité de faire émerger des offres de gros passives et activées à qualité de service renforcée

Aujourd'hui

Le marché se saisit progressivement des réseaux FttH pour adresser le marché entreprises

- Le marché de gros activé FttH s'est dynamisé : entrée de trois acteurs nationaux (Kosc, Bouygues Telecom et SFR), forte progression des lignes FttH éligibles à au moins une offre activée (85% au T4 2019 contre environ 11% au T1 2017)
- Des offres de gros avec garantie de temps de rétablissement (GTR) de 10H et 4H sont apparues sur certains réseaux FttH
- Au détail, des acteurs ont renouvelé leur mobilisation (Bouygues) ou annoncent une entrée prochaine sur le marché (Iliad)

Prochaine ADM

Une ambition poursuivie dans la prochaine ADM

- Les lignes bougent même si les parts de marché n'évoluent que progressivement
- Cela confirme le besoin de poursuivre la stratégie de régulation centrée sur les réseaux FttH pour le prochain cycle

Le « *New Deal* » : des avancées concrètes en matière de connectivité mobile

Un effort d'investissement inédit pour la couverture mobile du territoire



Mis en place en 2018, le « *New Deal* » porte ses premiers fruits en 2019

- Amélioration de la couverture 4G du territoire par l'ensemble des opérateurs
- Augmentation des débits moyens en zone rurales (28 Mbps en 2019 v. 14 Mbps en 2018)
- Développement des solutions indoor et des offres 4G fixe
- Déploiement des premiers sites du dispositif de couverture ciblée (6 arrêtés pris en 2018 et 2019)



Des échéances structurantes en 2020

- Point de rendez-vous pour les premiers arrêtés pris au titre du dispositif de couverture ciblée : en juin et décembre
- Equipement en 4G de la quasi-totalité des sites
- Couverture des axes routiers prioritaires



Poursuite des déploiements en 4G après 2020

- Poursuite du dispositif de couverture ciblée avec 3 échéances en 2021 (mars, juillet décembre), portant sur environ 700 sites
- Couverture des axes routiers prioritaires à l'intérieur des véhicules à partir de 2022
- Equipement en 4G des derniers sites « zones blanches » en 2022
- Échéances de couverture de population en « Bonne couverture » à partir de 2024, conduisant à une densification des réseaux
- Couverture des axes ferroviaires en 2025
- NOUVEAU : Renforcement de la performance avec les obligations 4G+ (75% des sites en 2022)

Les fréquences et le mobile au service des entreprises

Donner aux entreprises les moyens d'être compétitives et d'innover

2019-2020

Des fréquences pour les réseaux mobiles professionnels à très haut débit

- Un intérêt croissant des verticaux : 9 manifestations d'intérêt déjà reçues par le guichet d'attribution des fréquences 2,6 GHz TDD
- 3 autorisations d'utilisation de fréquences attribuées, fin 2019 et début 2020

En cours

Accompagner les porteurs de projets expérimentaux sur la bande 26 GHz

- Identification des usages de la 5G : logistique, ville intelligente, mobilité etc.
- L'Arcep a déjà attribué des fréquences pour 14 « plateformes ouvertes d'expérimentation 5G » pour une durée pouvant aller jusqu'à 3 ans
- Les réseaux expérimentaux 5G devront être opérationnels d'ici le 1er janvier 2021

En cours

Développer le marché des offres mobiles multi-réseaux pour les entreprises

- Appel lancé auprès des entreprises, des acteurs publics et des opérateurs.

L'attribution de nouvelles fréquences pour la 5G

La bande 3,4 - 3,8 GHz constitue la bande-cœur de la 5G. Son déploiement permettra d'améliorer les services mobiles, accroître la compétitivité des entreprises et développer l'innovation

Début 2019

Préparation de la procédure

- Echange de l'Arcep avec les associations de collectivités, verticaux, opérateurs
- Objectifs du gouvernement et cadrage de la procédure
- Consultation publique sur l'appel à candidature pour la bande 3,4-3,8 GHz

Fin 2019

Définition de modalités d'attribution mixtes

- Des obligations pour l'utilisation des fréquences (notamment : couverture mobile avec débits rapidement améliorés ; déploiement 5G progressif)
- Une procédure en deux parties : obtention de blocs de 50 MHz de fréquences contre des engagements optionnels, et enchères pour obtenir des fréquences additionnelles

2020

Attribution de 310 MHz de fréquences

- 4 candidats ont souscrit aux engagements pour obtenir un bloc de 50 MHz chacun
- L'enchère pour l'attribution des 110 MHz restants débutera fin septembre
- Le lancement commercial se fera à l'initiative des opérateurs

Le partage de réseaux mobiles (1/2)

- **La mutualisation active** des réseaux est généralisée dans les zones très rurales. Elle est également mise en œuvre par deux opérateurs dans les zones intermédiaires.
- **Partage passif** : les sites de plusieurs opérateurs mobiles peuvent être installés sur un même support. Cette modalité est répandue sur l'ensemble du territoire.

Agglomérations > 200k hab

~42% de la pop.

~ 29% des sites mobiles



4 réseaux déployés

pas de mutualisation active

Zones intermédiaires

~57% de la pop.

~ 59% des sites mobiles



3 réseaux déployés

mutualisation active Bouygues
Telecom - SFR

Zones très rurales

~1% de la pop.

~ 12% des sites mobiles



1 réseau déployé

mutualisation entre
les 4 opérateurs
Diverses modalités de partage
existent dans ces zones

Sur l'ensemble du territoire, plus de **45 %** des supports accueillent les équipements de plusieurs opérateurs (partage passif)

Le partage de réseaux mobiles (2/2)

Promouvoir une concurrence efficace fondée sur les infrastructures

2016

Application des lignes directrices sur le partage des réseaux entre opérateurs mobiles

2018-2019

Obligations de partage pour la couverture du territoire

- Mise en œuvre d'obligation de partage dans le cadre du New Deal pour assurer la couverture des zones moins denses
- Mécanismes de partage prévus également dans l'attribution des fréquences 3,5 GHz

Demain

L'Arcep attentive aux opérations de partage des réseaux mobiles

- Les acteurs continuent de mettre en œuvre différentes modalités de partage : mutualisation 2G/3G/4G et itinérance 2G/3G de Free Mobile
- La poursuite des déploiements 4G et l'arrivée de la 5G invitent à un certain pragmatisme, sous réserve des équilibres de la régulation

La situation en Outre-Mer

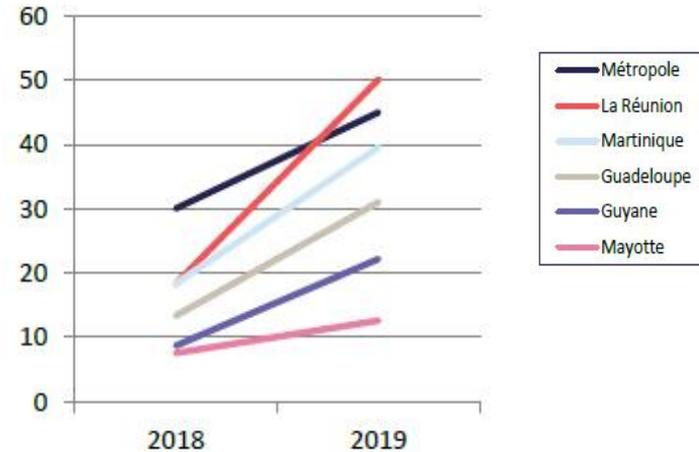
Côté mobile

- **Les déploiements progressent** : les premières campagnes de mesure de l'Arcep en 2018 et 2019 révèlent l'amélioration significative de la qualité de service
- **Préparation de l'attribution de nouvelles fréquences** (700 MHz et 3,5 GHz) pour améliorer les services existants et développer de nouveaux services (2020-2021)

Côté fixe

- **La dynamique de déploiement FttH en métropole se décline aussi dans les Outre-Mer**, avec des projets privés et publics dans la plupart des territoires. L'Arcep est très vigilante aux cas de doubles déploiements inefficaces opérationnellement et économiquement qui peuvent y apparaître
- **Accompagnement spécifique à la reconstruction des réseaux** après le passage de l'ouragan Irma à Saint-Martin et Saint-Barthélemy

Débits descendants moyens
(moyenne tous opérateurs)
en Mb/s



Mobiliser la multitude pour engager le secteur dans le cercle vertueux de l'investissement

Renforcer les outils pour éclairer le choix des utilisateurs et l'action du régulateur



Concrétisation de la démarche de co-construction

- 2020 : publication des premières données mesurées par des tiers dans l'outil « [mon réseau mobile](#) »
- Mise en place d'une API « *carte d'identité de l'accès* » dans les box pour fiabiliser la mesure de qualité de service de l'internet fixe
 - Première box équipée de l'API en juillet 2021
 - Déploiement dans 95% du parc des opérateurs juillet 2022



Développement d'un projet inédit « [ma connexion internet](#) » sur l'internet fixe

- Connaître les technologies d'accès à internet disponibles à l'adresse
- Etre mieux informé sur les déploiements de la fibre
- Objectif d'une version complète à l'automne



Bilan et évolution de la plateforme de signalement « [J'alerte l'Arcep](#) »

- Amélioration de la satisfaction des utilisateurs vis-à-vis de leurs opérateurs
- Identification de points de vigilance
- Evolution de l'outil « J'alerte l'Arcep » dans le courant de l'année 2020

La régulation pro-investissement confirmée en Europe

La connectivité comme prérequis à la performance industrielle au niveau européen

Préparation de l'application du nouveau code européen des télécoms



- Des lignes directrices du BEREC en cours d'adoption
- Les spécificités françaises de la régulation de la fibre et du co-investissement intégrées dans le nouveau cadre européen
- Attention particulière pour l'investissement dans les réseaux à très haute capacité
- Transposition du nouveau cadre réglementaire par ordonnances

Une stratégie numérique de la Commission à horizon 2025 dans la continuité des objectifs définis en 2016 pour une « connectivité du Gigabit »



- Fin 2019, le BEREC publie ses premiers travaux sur les leviers réglementaires au service de l'investissement dans la 5G et impacts potentiels de l'arrivée de la 5G sur la régulation. Poursuite de la réflexion avec les parties prenantes en 2020
- Préoccupation de la Commission pour « l'après 5G » : premiers travaux prospectifs pour assurer la compétitivité de l'Europe sur la scène internationale

L' enjeu environnemental, nouveau chapitre de la régulation

Le cycle de réflexion « Réseaux du futur » découle sur des actions concrètes du régulateur



Une prise en compte nécessaire des enjeux de société dans l'action du régulateur

- Premiers travaux à l'occasion de son cycle de réflexion prospectif sur les « réseaux du futur » initié en 2018, 9 notes publiées
- Enjeu d'acceptabilité sociale, nécessité de se mettre à l'écoute de la société civile



Empreinte environnementale et soutenabilité du numérique dans la régulation

- Collecte d'informations sur l'impact environnemental des télécoms (réseaux, terminaux) auprès des opérateurs
- Lancement d'une plateforme de travail « Pour un numérique soutenable » : les acteurs sont appelés à contribuer aux échanges et à un premier rapport co-écrit
- Contribution aux travaux nationaux et supranationaux relatifs à l'empreinte environnementale des télécoms
- Co-présidence du groupe BEREC en charge de la réflexion concernant la soutenabilité du secteur du numérique

Merci
de votre
attention



Annexe

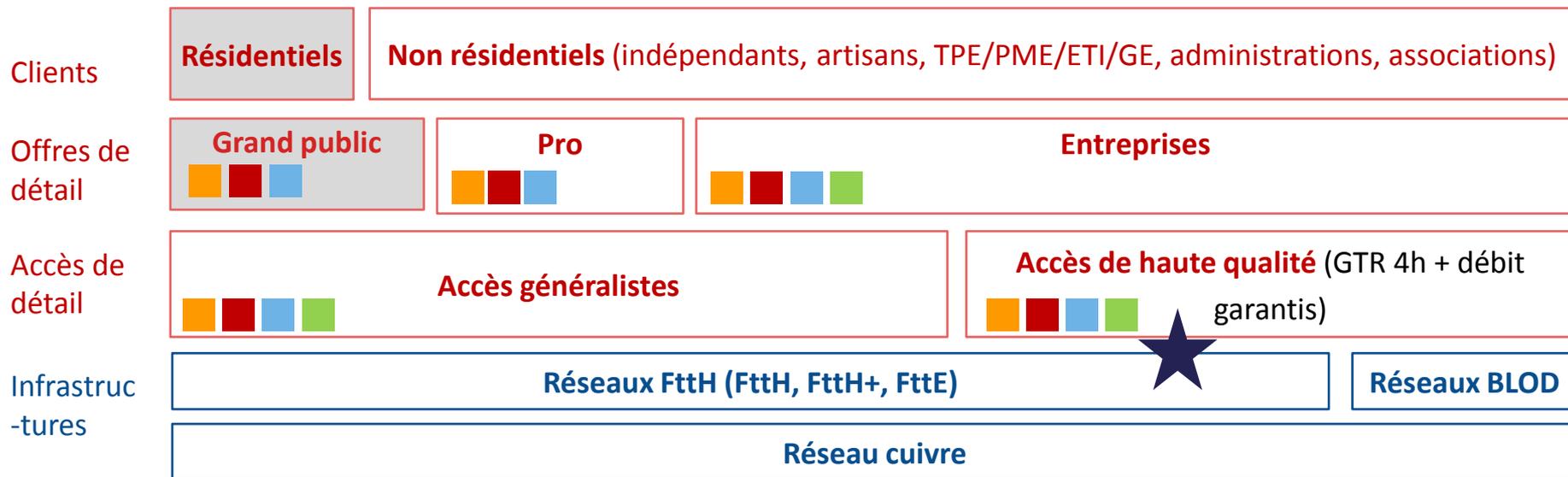
Le marché entreprise

Vers un marché entreprises véritablement concurrentiel (1/2)



Utiliser le FttH pour tous types d'usage : créer un marché de masse de la fibre pour les PME

Accès fibre à qualité de service renforcée : des offres de gros diversifiées se développent sur les réseaux FttH



Orange SFR ByT Kosc RIP, opérateur d'infra spécialisé Opérateur de détail spécialisé

Vers un marché entreprises véritablement concurrentiel (2/2)



Agir sur l'accès passif aux boucles locales pour obtenir des marchés activés dynamiques

Accès fibre généralistes : un marché des offres de gros activées dynamisé

Offres de détail



Opérateur se fournissant sur le marché de gros activé



Opérateur accédant en passif à des boucles locales tierces



Opérateur pleinement intégré / déployant ses infrastructures dans le GC

Accès activés généralistes et de haute qualité



Opérateur d'offres de gros activées

Accès passif aux boucles locales



Opérateur de boucle locale cuivre ou optique

Accès au génie civil



Infrastructures de génie civil

Orange SFR ByT Kosc RIP, opérateur d'infra spécialisé Opérateur de détail spécialisé